

Présentation

PROJET DE LANCEMENT DU GT PTRE – Janvier 2021

Plateformes Territoriales de la Rénovation Energétique

CAH – MVE – APC – BATITREND

La PTRE « Pass'Réno Habitat » portée par l'ALEC de l'Est Parisien MVE (Maîtrisez Votre Energie) dédiée à la maison individuelle et au micro collectif, au côté et en complément du dispositif « Coach Copro » porté pour sa part par l'Agence Parisienne du Climat (APC) est en phase de déploiement à l'échelle de la Métropole du Grand Paris, après une première expérimentation menée en Seine-Saint-Denis

Agissant en miroir sur les deux cibles, les particuliers d'une part et les professionnels d'autre part, elle se positionne au sein du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH) de la Métropole du Grand Paris, en tant que tiers de confiance pour assurer les missions suivantes :

- Accueillir, informer, conseiller les habitants-consommateurs porteurs de projet (en situation de décision individuelle ou collective) afin de les accompagner dans leur parcours de rénovation.
- Améliorer la visibilité de l'offre et de la demande afin d'augmenter le nombre de rénovations et les volumes d'affaires.
- Mobiliser, animer les professionnels et acteurs locaux : artisans, conseils, architectes, bureaux d'études, services financiers.
- Mettre en place des actions facilitant la montée en compétences des professionnels.
- Valoriser la qualité et les bonnes pratiques en facilitant notamment les retours d'expérience.

Le « GT PTRE » du CAH sera animé par l'ALEC MVE (Maîtrisez Votre Energie) et l'APC (l'Agence Parisienne du Climat), avec l'appui de Batitrend (Bureau d'études, Consulting), composé des principaux membres du tour de table concernés par la démarche.

Le déploiement de la Plateforme à l'échelle métropolitaine vise à développer et renforcer le dispositif par la mise en place de nouvelles fonctionnalités.

Objectifs du GT :

- Constituer un pôle d'observation des actions et expérimentations menées en relation avec la PTRE, sur les territoires couverts par l'APC et l'ALEC MVE.
- Réfléchir collectivement sur les indicateurs pertinents et opérants permettant de construire un observatoire de la rénovation énergétique.
- Évaluer et apprécier la dynamique de changement, d'engagement et coopération entre les différents acteurs de la rénovation.
- Faire dialoguer et améliorer l'interconnaissance entre acteurs privés de la chaîne de valeur Rénovation et opérateurs de politiques locales visant la dynamisation de la RE et l'accompagnement de la demande et de l'offre.
- Évaluer le modèle économique d'une plateforme de type PTRE : structure de fonctionnement, coûts d'exploitations, besoin d'investissements, point d'équilibre, perspective de résultats, évolution structurelle et juridiques...